



Critique Socialiste n° 38 - 39.

1980

Pages 67 à 90

II. - Études

Décoloniser la province

Patrick DIBOUT.

Les années 1965 et 1966 sont, pour le P.S.U., celles des colloques et des rencontres : rencontre socialiste de Grenoble, cycle des rencontres et des colloques régionaux, rencontre de Cachan sur l'Europe... Pour certains camarades, tels que Gilles Martinet, il s'agit de rassembler, autour du P.S.U., les forces novatrices qui doivent réinvestir leur acquis à la F.G.D.S. Pour la majorité du parti, c'est le temps de l'affirmation de soi-même : la gauche nouvelle existe, puisqu'elle présente des propositions programmatiques pour l'avenir des Français. C'est aussi le temps de l'affirmation du prochain secrétaire national du parti : avec la présentation, à la rencontre régionale de Saint-Brieuc, du rapport intitulé « Décoloniser la province », Michel Rocard amorce l'ascension que l'on sait. Mais ce rapport est aussi une étape dans la réflexion du parti sur l'organisation administrative et politique de la France, que prolongeront en particulier les discussions sur les minorités nationales et les propositions de la Charte communale de 1977. « Critique socialiste » présente ici l'analyse qu'a fait de cette rencontre et de ce rapport Patrick Dibout, dans le cadre d'une thèse de sciences politiques intitulée « Le P.S.U. et l'Etat jacobin ».

LES PARTICIPANTS DE LA RENCONTRE DE SAINT-BRIEUC

La rencontre de Saint-Brieuc est préparée au cours de deux séances réunissant à Rennes, autour de Serge Mallet, le 9 juillet et le 12 septembre, des représentants des organisations susceptibles de participer à cette manifestation. Le champ géographique de la rencontre est assez large puisqu'il comprend non seulement la Bretagne mais aussi la Basse-Normandie et les pays de Loire. Aux côtés du P.S.U., qui représente le contingent le plus important de ce comité d'initiative régional, on peut trouver plusieurs éléments du Club Bretagne et Démocratie conduit par M. Phlipponneau, quelques représentants des « Amis de Témoignage Chrétien », de l'U.D.B., du mouvement culturel Ar Falz, de Citoyens 60, de l'A.G.E.R.-U.N.E.F. et de la C.F.D.T. [...]

Dès la première prise de contact se pose le problème de la participation de la F.G.D.S. et du P.C.F. à la rencontre de Saint-Brieuc. En ce qui concerne la F.G.D.S., M. Phlipponneau fait remarquer à juste titre que, si la Fédération était absente des travaux à Grenoble, elle sera représentée à Saint-Brieuc mais sur un plan purement régional par l'intermédiaire de son club. Le problème du P.C.F. et de la C.G.T. se pose de façon plus complexe. Le P.C.F. n'a pas souhaité participer à Grenoble et il ne s'est pas manifesté pour ou contre les rencontres régionales, en dépit des invitations qui lui sont adressées. Certains organisateurs, tel Jean Bars, souhaitent la participation des communistes à la rencontre afin d'élargir le débat. Les représentants d'organisations catholiques et de mouvements culturels se révèlent défavorables à une telle éventualité : ils craignent d'être minoritaires face à une participation importante du P.C. Finalement, Serge Mallet tranche le débat en affirmant que le P.C.F., même s'il était invité, refuserait de participer mais que cela ne doit pas aboutir à rejeter les militants communistes dans un ghetto. Selon lui, la meilleure solution consisterait à inviter personnellement des communistes qualifiés sur la question régionale sans chercher à obtenir une représentation officielle du parti. La même stratégie devrait d'ailleurs être appliquée en ce qui concerne la participation de la C.G.T., voire de la C.F.D.T.

Un autre problème surgit ensuite en ce qui concerne la participation des gaullistes de gauche à la rencontre. Après Grenoble, les représentants des fédérations d'Ille-et-Vilaine et du Finistère s'étaient élevés assez violemment contre la participation d'André Philip. Selon eux, les gaullistes de gauche ne pouvaient que ternir l'orientation socialiste de telles rencontres et rendre celles-ci suspectes de faire le jeu du pouvoir gaulliste. Il apparaît ainsi difficile d'inviter à Saint-Brieuc J.-M. Domenach ou A. Philip. Serge Mallet tranche une nouvelle fois la question en affirmant qu'une rencontre socialiste n'accepte que les gens acceptant eux-mêmes l'option socialiste ; en conséquence, les gaullistes de gauche sont exclus automatiquement [...].

Au niveau des travaux, les organisateurs de la rencontre prévoient la mise sur pied de quatre rapports destinés à être débattus. L'orientation de ces rapports est assez nettement bretonne puisque trois rapports sur quatre ont directement trait à l'ouest ou à la Bretagne : un premier rapport présenté par M. Philipponneau doit opérer une synthèse de l'économie de l'ouest à partir des travaux du CELIB ; un second rapport présenté par B. Lambert doit aborder les problèmes de l'agriculture tandis qu'un troisième rapport, préparé par A. Keravel du mouvement Ar Falz, traite des aspects particuliers de la culture bretonne et du rôle de l'enseignement. Pour opérer une sorte de synthèse et de dépassement de ces problèmes locaux, le quatrième rapport, présenté par un représentant du comité d'initiative national, doit traiter des problèmes de la démocratie régionale [...].

Les 27 et 28 novembre, plus de quatre cents personnes se présentent pour assister à la rencontre. Les militants P.S.U. sont les plus nombreux avec, en plus, un fort contingent d'étudiants rennais dans le sillage de M. Philipponneau ainsi que beaucoup de représentants des clubs et des mouvements catholiques. Il faut noter l'absence de représentants communistes, même à titre personnel, tandis que les syndicalistes aussi bien de Basse-Normandie, de Bretagne que des pays de Loire n'interviennent, eux, qu'à titre personnel et non officiellement au nom de leur organisation. Le schéma des travaux est très conventionnel : présentation des rapports puis discussions en commissions, présentation et discussion des rapports des commissions. Si tous les rapports se révèlent intéressants et bien documentés, il est évident aux yeux de tous les participants que l'intervention la plus importante est celle de Michel Rocard qui vient, au nom du comité d'initiative national, présenter son rapport sur la démocratie régionale, intitulé «Décoloniser la province», et qui va symboliser le renouveau idéologique du P.S.U.

DECOLONISER LA PROVINCE

Selon M. Rocard, la rencontre socialiste de Saint-Brieuc doit être la première manifestation des propositions de la gauche nouvelle pour l'avenir du pays. Ainsi qu'il le souligne dans son exposé introductif : « *C'est aujourd'hui que commence, pour le courant des rencontres socialistes, la phase positive de nos recherches. Après la rencontre du 1^{er} mai à Grenoble, Barrillon m'avait dit : "Pour ce qui est de la désespérance vous avez été admirable" ; je pense qu'il se trompait, mais il est vrai qu'à Grenoble nous avons décidé, pour une part, de prendre la mesure des échecs de la gauche... Aujourd'hui, en revanche, c'est autour de nos propositions, c'est vraiment autour de la fabrication de l'avenir de ce pays et de ses régions que s'organisent maintenant nos réflexions ; au fond, pour le courant des rencontres socialistes, c'est aujourd'hui, ici, à Saint-Brieuc, que commence le défrichage de l'espérance.* » [...]

C'est après en avoir été chargé par le comité d'initiative national que M. Rocard a élaboré ce rapport, selon une démarche déterminée collectivement par les principaux leaders du courant « novateur » du P.S.U. On ne saurait certes nier le caractère collectif de ce document, mais il n'en reste pas moins que l'empreinte personnelle de M. Rocard en constitue, à l'évidence, l'élément dominant [...].

Une nouvelle problématique du thème régional

Aussi bien Serge Mallet que Michel Rocard prennent quelques précautions en présentant le rapport aux participants de la rencontre de Saint-Brieuc. Michel Rocard lui refuse d'ailleurs l'appellation de rapport national ; certes il est parisien, mais, après tout, Paris n'est aussi qu'une région. De plus, ce document ne doit en aucun cas être considéré comme impératif ; il n'est, en fait, qu'indicatif et ne contient que des propositions susceptibles d'être critiquées. Comme le souligne M. Rocard : « *Il est proposé, il peut d'ailleurs être recalé, à l'ensemble des rencontres régionales qui vont se dérouler.* » Serge Mallet s'attache à exclure toute démagogie dans la démarche régionaliste du P.S.U. : « *Je sais bien qu'en période pré-électorale on pense énormément à la province et tous les candidats se promettent avec, dans les poches, des moyens, des instruments de distribution. On promet à la province, et c'est particulièrement vrai ici, on parle d'un second rattachement de la Bretagne à la France.* »

Ces précautions liminaires se situent en fait dans la droite ligne de l'esprit de Grenoble, c'est-à-dire une recherche fondamentale dans le cadre d'un renouveau idéologique de la gauche, devant se traduire par l'élaboration d'un programme, mais sans perspectives électorales immédiates. Les déclarations de S. Mallet et M. Rocard visent certainement à désarmer les critiques des dirigeants nationaux de la F.G.D.S. et du P.C.F. qui tendent à voir dans la rencontre de Saint-Brieuc une manœuvre pré-électorale du P.S.U.

La démarche du rapport prétend être originale et aborder le problème de la région différemment des analyses classiques qui examinent avant tout le problème institutionnel. Il s'agit aussi, selon S. Mallet, de poser le problème de la situation défavorisée dans laquelle se trouve la province par rapport à Paris, d'où le titre du rapport, « *Décoloniser la province* », Paris représentant, à cet égard, la puissance colonisatrice. L'analyse ainsi orientée se défend d'être superficielle mais veut « *aller au fond d'un certain nombre de problèmes de structures, qui se posent de manière durable, qui ne sont pas seulement, d'ailleurs, le fait de ce régime, qui se posent depuis pratiquement une dizaine d'années et qui sont à l'origine d'une situation défavorisée des grandes régions de province par rapport à la zone d'attraction que représente la capitale* ». Ainsi, contrairement aux analyses régionalistes des fédérations bretonnes qui privilégient la critique du régime gaulliste, le rapport national entend dépasser cette problématique, jugée trop étroite, pour aborder le thème régional

comme un problème de développement structurel de la France depuis le début de son essor économique de l'après-guerre. La critique de la politique régionaliste du régime constitue certes un élément de raisonnement mais plus en tant que constat négatif lors de l'aboutissement de l'analyse que comme point de départ. Le débat doit ainsi être posé de façon très large : « *Ce n'est pas seulement un problème économique. En fait, derrière le problème de l'égalité des rapports entre la province et Paris se posent tous les problèmes d'une conception de la démocratie.* »

Le point de départ de l'analyse est donc la situation de Paris et par comparaison celle de la province. On peut certes voir là la démarche de dirigeants nationaux du P.S.U., mieux au fait de la situation de la capitale et prenant subitement conscience des disparités de développement entre les régions. En réalité, l'inspiration du rapport est plus concrète qu'une telle spéculation ne le laisserait penser. Le travail de M. Rocard est en effet fondé essentiellement sur l'ouvrage de J.-F. Gravier, « Paris et le désert français », paru pour la première fois en 1947, mais réédité et réactualisé en 1964. Œuvre d'un géographe, ce livre analyse, à partir de données chiffrées, la situation de Paris et le déséquilibre entre la capitale et la province. L'esprit général de cette recherche extrêmement sérieuse n'a pu que séduire le haut fonctionnaire du ministère des Finances qu'est Rocard.

Si importante qu'ait pu être cette influence, il ne faut toutefois pas négliger celle des travaux de Claude Bourdet. Dirigeant national du P.S.U., Claude Bourdet a siégé pendant douze ans, de 1959 à 1971, au conseil municipal de Paris. Son expérience d'élu, son rôle dans le cadre du Centre d'études socialistes du P.S.U., ses ouvrages sur Paris et les structures communales ont rapidement imposé son autorité de spécialiste des problèmes de la capitale par rapport au reste du P.S.U. Il est fort vraisemblable que M. Rocard se soit inspiré de ces travaux, bien que C. Bourdet appartienne alors à la tendance unitariste du P.S.U., favorable à un rapprochement étroit avec la F.G.D.S.

Au lieu de s'attacher à la situation de chaque région pour ensuite formuler des propositions, M. Rocard propose donc une analyse inverse, partant du niveau central et qui, par conséquent, se propose d'être applicable à n'importe quelle région. C'est précisément à partir de cette préoccupation que se dégagent les traits dominants du rapport.

Ce rapport de M. Rocard est un ouvrage composite dans lequel se croisent trois types d'influences apparemment contradictoires. C'est ainsi qu'à côté d'une approche social-technocratique, combinant la novation et l'analyse technocratique, se dessine une stratégie de type marxiste fondée sur la lutte des classes mais dans une perspective réformiste compte tenu des buts définis par le rapport.

Une approche social-technocratique

La présentation du rapport comporte trois parties, l'une consacrée à l'analyse de la situation, l'autre aux moyens de la réformer, la dernière enfin aux objectifs proposés. L'originalité de la démarche de M. Rocard tient surtout à la combinaison d'une analyse rigoureuse du sous-développement régional et de la recherche d'une formule choc pour la synthétiser avec la notion « colonisation » de la province. Ce concept jusqu'alors réservé à une minorité d'intellectuels bretons ou occitans apparaît ainsi au grand jour et favorise indubitablement le succès du rapport de M. Rocard. L'usage du terme colonisation doit pourtant être ici précisé car, s'il ne doit pas être confondu avec certaines images de violence et de haine, il recouvre en fait une critique argumentée de la politique française d'aménagement du territoire mise en œuvre depuis le début des années 50.

• *Le concept de colonisation*

D'entrée de jeu, M. Rocard remet les choses à leur place. Il conçoit bien évidemment qu'on puisse a priori s'insurger contre une telle qualification des provinces françaises qui, pour être manifestement sous-développées par rapport à Paris, n'en sont pas moins parties intégrantes d'une République respectant les formes de la démocratie et les libertés publiques. Les images de violence associées au vocable colonisation doivent être rejetées, d'autant plus qu'elles ne correspondent en fait qu'à la fin d'un système caractérisé par un « paternalisme bienveillant » sans qu'il soit question de différences de langue, de couleur de peau ou d'éloignement géographique. Dès lors apparaissent quatre traits essentiels de la colonisation :

— La zone colonisée présente une activité agricole plus marquée que la métropole.

— La zone colonisée ne s'adonne qu'à un petit nombre d'activités, parfois une seule, orientées vers l'exportation. Cette mono-activité est fréquemment agricole, sinon une activité agricole de faible technicité. On exporte essentiellement du produit brut ou peu travaillé.

— La zone colonisée est dessaisie de toute autonomie de décision, notamment en matière financière. Les décisions se prennent dans la métropole.

— A égalité de qualification, les revenus métropolitains sont supérieurs à ceux de la zone colonisée.

Selon M. Rocard, de telles situations font penser à l'Algérie d'avant 1962, ou à de nombreux pays d'Afrique ou d'Amérique latine. « Mais si l'on admet que la situation de monoproduction exportable demeure une caractéristique importante, si l'on considère qu'une différence de revenus de 6 à 10 surtout lorsque la communauté de

langues la fait apparaître plus nettement arbitraire et si l'on tient la localisation du pouvoir de décision comme le signe majeur de la situation coloniale, alors il n'y a plus de doute. Non seulement la Bretagne, les Vosges, le Languedoc mais aussi le Nord et la Lorraine sont des exemples peu discutables de situations coloniales par rapport à la métropole parisienne. La situation doit être claire car il ne s'agit pas de favoriser, à partir de ce constat, des tendances séparatistes susceptibles de remettre en cause l'unité nationale mais de recourir à ce concept de situation coloniale pour prendre conscience des situations conflictuelles internes de la France. »

Cette démarche de M. Rocard se révèle, en fait, plus originale par l'importance accordée à ce concept de colonisation que par la découverte de la coïncidence entre ce concept et la situation des régions françaises. Le terme de colonisation, certainement emprunté à Robert Lafont et à l'U.D.B., se retrouve dans les travaux antérieurs de P. Mendès France et M. Phlipponneau. Dès le printemps 1966, P. Mendès France analyse en effet l'aspiration à la vie régionale « *comme une réaction de défense contre une dépendance souvent assez comparable à la situation coloniale classique* ». Pour lui, le caractère essentiellement agricole de l'économie des régions et la centralisation de l'administration sont les critères fondamentaux de cette situation coloniale. On retrouve, par ailleurs, des analyses identiques dans les positions du Club Démocratie et Bretagne dirigé par M. Phlipponneau à ceci près que ces dernières analyses portent essentiellement sur la situation coloniale de la Bretagne. Donc M. Rocard n'a fait que reprendre cette idée de colonisation des régions mais il en fait le point de départ d'une analyse structurelle et économique globale du système français. Cette démarche se différencie ainsi à la fois de celle de P. Mendès France, qui recourt à cette notion de colonisation comme un simple argument destiné à présenter un catalogue de propositions de réforme, et de celle de M. Phlipponneau qui s'en tient avant tout à la situation de la Bretagne.

• *La critique de l'aménagement du territoire en France depuis la IV^e République*

La démarche de M. Rocard consiste à se fonder à la fois sur les thèses de J.-F. Gravier réactualisées et sur une analyse des résultats des politiques françaises de décentralisation pour en tirer des conclusions concernant la situation des régions défavorisées. L'argumentation est donc technique, quantifiée et analytique, selon la méthode des grands commis de l'Etat issus des filières modernes de recrutement. M. Rocard n'innove d'ailleurs pas sur ce point si l'on se réfère par exemple aux études du Club Jean Moulin, notamment « *l'Etat et le Citoyen* » paru en 1961, ou à l'ouvrage de M. Paillet : « *Gauche année zéro* », paru en 1964. Dans ces deux cas, comme dans le rapport de M. Rocard, la démarche est identique, avec la référence à J.-F. Gravier, la critique de la déconcentration et l'accent mis sur la

restructuration des collectivités locales. Sur ce plan donc M. Rocard se situe dans la ligne directe du courant de pensée technocratique apparu en France au début des années 60. Dans un premier temps il analyse le déséquilibre Paris-Province avant d'aborder l'examen de l'échec des mesures gouvernementales de décentralisation.

Le déséquilibre Paris-Province

Tout en considérant la normalité de la situation démographique de Paris par rapport à d'autres grandes cités comme New York, Londres, Tokyo ou Moscou, M. Rocard constate l'anomalie du rapport de taille entre la capitale française et les agglomérations les plus importantes de l'hexagone. Alors que, pour les grandes capitales mondiales, le rapport n'excède pas 3 à 1, il est choquant de constater que le rapport entre Paris et Lille, Roubaix, Tourcoing ou Lyon, ou encore Marseille-Aix est de l'ordre de 9 à 1. Cela signifie que, contrairement aux autres pays industrialisés, la capitale de la France est pratiquement dix fois plus importante que les villes arrivant immédiatement après quant au nombre d'habitants. Cette disproportion s'aggrave en raison du fait que Paris monopolise tous les centres de décision, qu'il s'agisse des centres de décision administratifs (pour 100 agents du pouvoir central, on compte 38 agents des pouvoirs locaux en France contre 125 en Grande-Bretagne, 147 en Suisse et 213 aux Etats-Unis), de l'équipement bancaire, des centres de décision industriels, des centres de décision commandant l'avenir du pays.

Au niveau de la recherche enfin, Paris concentre 70 % des chercheurs industriels et près de 50 % des ingénieurs. M. Rocard met délibérément l'accent sur le problème des services car « *le dynamisme du développement économique tient, pour l'essentiel, à la puissance d'innovation et à l'intensité des échanges. C'est donc l'importance des services qu'elle a à sa disposition qui permet à l'économie d'une région de croître et d'évoluer dans des conditions qui permettent la réalisation constante du plein emploi* ». Ainsi, contrairement aux régions de l'Allemagne ou de la Hollande, « *l'Auvergne, le Limousin, la Bretagne, le Languedoc et d'autres provinces de France voient leur développement entravé avant tout par l'absence de centres de décision, de recherche et de services capables de fournir à la fois l'orientation directrice et l'infrastructure nécessaires* ». C'est précisément dans ce sens que, selon M. Rocard, doivent être cherchées les raisons de l'échec des politiques de décentralisation. I

L'échec des politiques de décentralisation

Il est certain que, depuis le début des années cinquante, l'Etat a pris conscience des déséquilibres régionaux et de leur gravité, ce qui a conduit à adopter les décrets de 1955, établissant les principes d'une décentralisation industrielle autour de quatre thèmes principaux : freinage du développement industriel de la région parisienne ;

mise au point d'institutions et de procédures aptes à favoriser le développement régional (comités d'expansion, sociétés de développement régional...) ; octroi par l'Etat, et accessoirement par les collectivités locales, de nombreuses formes d'aides à la décentralisation ou au développement régional (exonérations fiscales, prêts, primes...) ; définition d'un cadre administratif général avec les 21 régions de programme, les CODER et le préfet de région. Selon M. Rocard, le principal défaut de ces réformes est qu'elles sont simplement orientées vers l'économie qui n'est qu'« *une discipline seconde, une technique pour répondre à un certain nombre d'objectifs* ». Cette mauvaise orientation n'a permis d'obtenir que des résultats très insuffisants qu'il est possible de rassembler dans trois catégories principales.

Il faut ainsi constater, en premier lieu, que le nombre annuel des opérations de décentralisation industrielle est en nette diminution après avoir augmenté sensiblement jusqu'en 1961. En second lieu, la taille moyenne des unités industrielles tend à régresser et, le nombre d'entreprises qui se décentralisent allant en diminuant, chacune d'elles crée moins d'emplois. En troisième lieu enfin, et c'est peut-être là l'élément le plus important, force est de constater que depuis 1964 à peu près, les usines décentralisées sont plus difficilement rentables que les autres, certaines ayant déjà fermé leurs portes. Cet échec tient, selon M. Rocard, à l'accroissement très net des coûts externes de fonctionnement que doivent affronter ces entreprises décentralisées. C'est-à-dire que les coûts d'approvisionnement en matières premières, de la formation, du ramassage des salariés et de la circulation des produits deviennent rapidement excessifs, surtout lorsque l'aide de l'Etat s'achève et qu'il faut alors réinvestir pour renouveler l'outil de production. L'échec de telles expériences tient au fait qu'en pratiquant une politique « du coup par coup », on n'a pas attaché suffisamment d'importance au système d'échanges nécessaires à la croissance ou à la survie d'une entreprise, ainsi qu'à la décentralisation des services indispensables au développement de la région. Finalement, on est bien obligé de s'apercevoir que Paris n'a rien abandonné de ses fonctions de commandement. En effet, même si l'on a décentralisé les unités de production, il n'en a pas été de même des sièges sociaux ni des laboratoires de recherches.

La résistance des mécanismes centralisateurs tient certainement à des causes historiques et géographiques, mais aussi à l'avènement d'un Etat fort sous la conduite du général de Gaulle, ainsi qu'à la construction du Marché commun qui tend à renforcer l'homogénéité nationale autour de l'Etat. A ce propos, M. Rocard n'évoque pas la réforme gaulliste de 1964 qui institue une déconcentration administrative par le biais du renforcement des pouvoirs du préfet de région. Cette omission, certainement volontaire, tient peut-être au souci de globaliser l'analyse de la situation française et aussi au fait que la récente mise en application de cette réforme n'en permet pas une critique approfondie.

M. Rocard préfère se livrer à une réflexion prospective des effets du déséquilibre Paris-Province dans l'avenir. En raison de la croissance rapide de la population depuis la dernière guerre, Paris apparaît comme la capitale la plus densément peuplée du monde avec Tokyo, tout en étant la moins riche en milieu « naturel ». Cela conduit à un engorgement des conditions de vie et de circulation que l'on retrouve au niveau des centres de décision, comme en témoigne la saturation quasi permanente des réseaux téléphoniques. Plus que la taille même de la ville, c'est cet engorgement qui conduit Paris au bord de l'apoplexie, à tel point que le simulé fait de garder à l'agglomération parisienne sa productivité relative supérieure dans l'ensemble français ne pourrait se faire qu'au prix d'investissements colossaux qui dépassent les limites du possible.

Le seul remède véritable serait un réveil des régions : or, leur situation actuelle conduit celles-ci de plus en plus à l'affaiblissement. Hormis la région parisienne et les régions Rhône-Alpes, Provence-Côte-d'Azur et l'Alsace, toutes les autres régions subissent des flux de population négatifs à cause d'un exode massif des jeunes. Cette situation est aggravée par les problèmes de reconversion d'entreprises vers des activités nouvelles qui amènent finalement les travailleurs à partir vers Paris. Ainsi que peut l'écrire M. Rocard : « *L'agriculture est plus fréquemment prospère dans les régions industrielles qu'ailleurs ; les régions industrielles, elles-mêmes, ne voient leur avenir assuré que si elles disposent d'une gamme suffisamment variée d'activités : la rapidité des changements techniques s'accompagne d'une raréfaction croissante des régions capables de créer constamment de nouvelles activités et de parer ainsi à l'inévitable récession de celles qui sont condamnées.* » Cette évolution dangereuse des régions est aggravée par l'éloignement croissant des administrés par rapport aux pouvoirs publics qui ne sont plus, pour eux, qu'une « *bureaucratie lointaine, aveugle, tatillonne et inefficace, qui n'appelle que l'indifférence en temps normal et la violence lorsque la situation se dégrade trop* ».

L'analyse de M. Rocard constitue ainsi, chiffres à l'appui, un brillant réquisitoire contre la décentralisation telle qu'elle a été mise en œuvre jusqu'en 1966. On ne peut toutefois s'empêcher de soulever quelques réserves sur un certain nombre de points de son argumentation. Il évoque certes les problèmes de Paris, mais simplement au niveau de l'éclatement des structures urbaines. Or, comme le souligne Y. Meny dans son ouvrage « *Centralisation et décentralisation dans le débat politique français* » (1945-1969), « *le sous-développement n'est pas un phénomène spécifiquement provincial* », il suffit, pour s'en convaincre, de se pencher sur « *le triste sort de la ceinture parisienne* ». Paris sécrète, en effet, une sorte de zone-tampon peu développée, voire en voie de régression, entre elle et la province. De la même façon, lorsque M. Rocard évoque les difficultés entre l'administration et les habitants des grands

ensembles des villes de province, il n'exagère certes pas, mais il faut toutefois signaler que le phénomène n'est pas différent à Paris ni dans la banlieue parisienne. Si l'on peut lui reprocher ainsi, à certains égards, une schématisation excessive qui se justifie, toutefois, par la dimension du rapport, il est indéniable que l'axe essentiel de l'analyse du déséquilibre Paris-Province reste extrêmement cohérent. A partir de ce constat, il s'agit de définir la stratégie nécessaire à une refonte du cadre étatique. M. Rocard change alors de registre en faisant appel à la problématique marxiste.

Une stratégie de type marxiste

Pour lui, le combat pour le développement des régions défavorisées est avant tout une lutte politique constituant un aspect particulier de la lutte des classes. Le recours à la terminologie marxiste sert ici à faire le lien entre la thématique régionale et l'idéologie socialiste en exorcisant toute déviation réactionnaire de cette revendication.

• *Un aspect particulier de la lutte des classes*

Michel Rocard considère, en effet, qu'il existe une complicité objective entre les bourgeoisies locales et la centralisation parisienne. Par leurs relations, par leurs ressources matérielles, les milieux bourgeois échappent assez largement à la paupérisation régionale et y trouvent même un certain nombre d'avantages : main-d'œuvre bon marché et peu exigeante, terrains ou bâtiments moins coûteux, maisons rurales abandonnées qu'ils transforment en résidences secondaires. Par le biais de ce mécanisme de domination « *dans un milieu humain appauvri, les élites traditionnelles dominent à bon compte dans tous les domaines ; et tel qui passerait inaperçu dans un milieu dynamique moderne fait figure de gloire locale* ».

Mais ce qui est plus grave, c'est la force de résistance au changement opposée par ces classes dominantes. « *Il y a en France cent exemples de départements et de villes, écrit M. Rocard, où les notables ont freiné le développement qui risquait de bouleverser leurs positions... Les formes de parade sont innombrables, la plus simple étant d'occuper les postes-clés (conseil municipal, conseil général, comités d'expansion, chambres de commerce et d'industrie) afin d'étouffer les initiatives sous le flot des discours expansionnistes.* » Cette réaction va même jusqu'à décourager, par de fausses indications, les candidats à la décentralisation, afin qu'ils ne viennent pas bouleverser le statu quo local.

Cette forme larvée des luttes des classes s'intègre finalement dans la dynamique générale de la lutte en France. Car les grands groupes économiques et les pouvoirs politiques sont solidaires des couches sociales qui les soutiennent et ne cherchent pas, par conséquent, à aller à rencontre de leurs intérêts. Mieux, pour tenter de satisfaire

les légitimes aspirations régionalistes de l'ensemble des travailleurs, on crée de pseudo-institutions régionales sans véritables pouvoirs mais immédiatement investies par les notables qui construisent ainsi un nouveau rempart pour la défense de l'ordre établi. Les milieux populaires, ouvriers, employés, petits agriculteurs, petits commerçants et artisans, eux, subissent à plein toutes les conséquences, du sous-développement : salaires dérisoires, maisons vétustés, loisirs pauvres et rares, emplois menacés.

Pour combattre cette situation il est indispensable non seulement d'appuyer l'action des syndicats mais aussi d'adapter l'urbanisme à de meilleures conditions de vie et d'assurer le plein emploi.

Tout en dressant ce constat pessimiste, M. Rocard lance un avertissement aux couches sociales dominantes. Selon lui, l'élément nouveau de la situation des régions tient au changement de nature des luttes sociales : « *Les mineurs de Decazeville en grève défendaient moins l'avenir de la mine que celui de leur région. Ils ont été mieux soutenus par les paysans aveyronnais que par leurs frères mineurs du nord. Petit à petit, c'est l'inégalité géographique de développement qui devient l'injustice la plus criante.* » De tels conflits annonceraient ainsi une sorte « d'union sociale » des classes opprimées en lutte contre la bourgeoisie locale, symbole de la centralisation étatique.

• *Marxisme rectifié*

Ce recours à la notion révolutionnaire de luttes de classes soulève un certain nombre d'interrogations. En effet, M. Rocard emprunte cet élément de l'analyse marxiste sans en tirer vraiment les conséquences. Son raisonnement aboutit à considérer le problème des régions comme une construction manichéenne opposant d'un côté une bourgeoisie complice du pouvoir et de l'autre un prolétariat composé d'ouvriers, de paysans, d'employés et d'artisans. Cela signifie que les cadres, techniciens, enseignants sont automatiquement rejetés du côté de cette bourgeoisie oppressive, ce qui est pour le moins paradoxal compte tenu de la composition sociologique des destinataires de l'analyse. Surtout M. Rocard ne va pas jusqu'à s'interroger sur la nature de l'Etat. Celui-ci semble exister d'une façon immanente mais, tout en favorisant les classes dominantes, il n'apparaît à aucun moment comme un instrument aux mains de ces mêmes classes.

De la même façon, M. Rocard s'écarte du schéma marxiste selon lequel c'est la classe ouvrière qui, menant la lutte contre la bourgeoisie, doit vaincre cette classe oppressive et instituer la dictature du prolétariat, prélude à l'avènement de la société socialiste. L'analyse de M. Rocard s'arrête au premier temps de cette démarche car c'est ce qu'il appelle « *les nouvelles élites* » de ce pays (cadres, techniciens, responsables syndicaux et patronaux, animateurs d'éducation popu-

laire, universitaires de province) qui seraient chargées de faire évoluer le système. En effet, « *ces hommes qui portent l'avenir économique, social, culturel du pays veulent aujourd'hui administrer et pas seulement élire, contrôler et pas seulement exécuter, connaître et pas seulement subir, choisir et pas seulement ratifier* ». Ces nouvelles couches accéderaient au pouvoir de façon démocratique car « *seule est légitime l'autorité exercée par les pouvoirs démocratiquement désignés ou agissant dans le cadre de compétences démocratiquement reconnues* » et M. Rocard précise que « *démocratiquement* » doit s'entendre comme « *l'accord d'une majorité obtenue selon une procédure acceptée par tous* ». Finalement, si l'on s'en tient à la lettre des développements de M. Rocard, la classe opprimée serait celle des ouvriers, employés, petits paysans, etc. et les réformes qu'il préconise permettraient non pas un transfert du pouvoir à ces catégories mais une simple redistribution au sein de la couche dominante au profit des couches nouvelles techniciennes.

En fait, la démarche de M. Rocard s'explique à la fois par son tempérament personnel et par des raisons tactiques. Le futur secrétaire national du P.S.U. ne se prétend pas « marxiste » au sens orthodoxe du terme, mais « marxien ». Cette appellation signifie qu'il adhère aux méthodes marxistes d'explication des phénomènes sociaux sans pour autant reprendre à son compte la dictature du prolétariat ou l'internationalisme prolétarien. La référence à la lutte des classes prend ainsi une signification plus ouverte puisqu'il s'agit avant tout de l'opposition entre la bourgeoisie oppressive et les autres catégories opprimées quelles qu'elles soient.

La tactique politique inspire d'autre part ce respect de la terminologie marxiste traditionnelle. Le but des rencontres socialistes consiste essentiellement à élaborer des éléments programmatiques susceptibles de servir de base à l'union de la gauche. Une telle perspective implique à l'évidence des compromis. Le recours à la lutte des classes permet ainsi de rassurer le parti communiste et les marxistes les plus orthodoxes du P.S.U. en diminuant l'aspect réformiste du projet régional. D'un autre côté, les limites apportées à l'analyse marxiste et le rejet de la dictature du prolétariat permettent de rassurer la gauche traditionnelle mais surtout ces couches nouvelles et particulièrement les milieux chrétiens. M. Rocard tente ainsi de désarmer à l'avance les critiques qu'il a dû subir sur sa gauche, lors de la rencontre de Grenoble, tout en se préservant sur sa droite.

L'opération comporte toutefois beaucoup d'ambiguïtés, et le concept des luttes de classes apparaît d'autant plus plaqué étrangement sur son analyse, que M. Rocard admet lui-même que : « *A la vérité, entre un pouvoir technocratique qui déconcentre sans jamais admettre de participation démocratique, et des forces politiques traditionnelles qui, à droite comme à gauche, bloquent toute évolution de notre organisation locale, on peut dire aujourd'hui que la démocratie locale et régionale n'a pas de défenseur en France* ». La lutte régionale

se trouve ainsi replacée sur son véritable terrain qui n'est plus le combat entre une bourgeoisie réactionnaire et un prolétariat opprimé, mais entre l'ensemble des catégories sociales « *traditionnelles* », quelle que soit leur appartenance politique, et les « *couches nouvelles* » qui aspirent à la participation au pouvoir. Ces dernières, ne pouvant, dans l'immédiat, satisfaire par elles-mêmes cette volonté, sont alors contraintes à des alliances conjoncturelles avec les forces politiques traditionnelles, S.F.I.O. ou parti communiste, cette situation conduisant à d'apparentes concessions idéologiques comme le démontre l'examen du rapport de M. Rocard. La lutte politique pour le développement régional doit ainsi s'engager en dehors de toute collaboration de classes avec la bourgeoisie et prend, de ce fait, un aspect révolutionnaire contrastant singulièrement avec, le caractère réformiste des objectifs visés.

Des objectifs à caractère réformiste

Le rapport de M. Rocard n'envisage, en effet, à aucun moment, de remettre en cause la nature même de l'Etat central, alors qu'en revanche il pose d'emblée des limites à ne pas dépasser avant même d'aborder véritablement les propositions institutionnelles pour la région.

• Les limites de la revendication régionale

Pour M. Rocard, sept erreurs fondamentales sont à éviter :

— *Il faut proscrire la bataille des crédits entre les régions, ce qui pose le problème de la péréquation des ressources selon les légions. Il ne s'agit pas, en effet, de supprimer de-ci de-là quelques tranches du budget national ou des budgets des régions prospères pour remédier aux difficultés des régions défavorisées. Comme le souligne M. Rocard : « Ce n'est pas d'enlever à Rhône-Alpes ou à la région parisienne une dotation de crédit pour un morceau d'autoroute ou pour trois usines qu'il est question ici ; si vous vous laissez aller à cette compétition dans l'intérêt relatif que présentent les différentes régions, vous serez coincés parce que ce qui fera loi c'est l'organisation économique du Marché commun ; à ce titre-là, vous êtes vaincus et sans remission. »* Dans la même optique, l'annulation de la force de frappe au profit des régions, comme le prône notamment M. Phlipponneau, ne représente qu'une masse de crédits négligeables par rapport à l'ensemble du coût de l'animation du développement régional.

— *Les « usines politiques », à l'image de la situation yougoslave, sont aussi à éviter. Il s'agit en fait du système d'octroi d'usines par la République fédérale de Yougoslavie pour calmer les revendications régionales des Monténégrins, des Serbes, des Slovènes ou des Croates. Il ne faut pas se limiter à un tel objectif car « à ce moment-là, vous donnez pleine prise à la compétition dans l'octroi des crédits et il n'y*

a plus de raisons pour voter pour d'autres députés que des députés U.D.R. Si ce sont des usines qu'on veut en Bretagne, il nous faut beaucoup de députés U.D.R. ». Pour éviter une telle extrémité, il est donc nécessaire d'aboutir à un mécanisme de développement qui pose tout le problème de la création régionale.

— *Il ne faut pas casser Paris*, ce qui semble paradoxal lorsqu'on parle de régionalisation. Pour Michel Rocard, la seule façon de maintenir la France à un niveau correct dans le système des échanges internationaux consiste à maintenir et même à accentuer le rôle économique de Paris. Il est intéressant de noter sur ce point que le leader du P.S.U. rejoint l'idée gaulliste, inspirée par P. Delouvrier, d'une grande métropole parisienne susceptible de concurrencer New York, Tokyo ou Londres. Le choix est donc net : « *Il ne s'agit pas d'affaiblir Paris en quoi que ce soit, mais simplement de le désencombrer... En d'autres termes, on ne propose pas ici de décentraliser la recherche spatiale, l'École normale supérieure ou les services du Premier ministre. Mais on affirme que Paris est asphyxiée par un appareil industriel et commercial qui n'apporte rien à ses capacités de commandement et d'innovation, que la province manque moins de capitaux que d'hommes désireux d'y rester, et que l'animation d'un développement autonome autour de quelques métropoles régionales est parfaitement possible sans rien soustraire à Paris pourvu qu'il soit provoqué par les intéressés, c'est-à-dire par des institutions régionales dotées de l'autonomie et des moyens nécessaires.* » La position de M. Rocard fait, à l'évidence, ressortir de singulières contradictions. Comment, en effet, décentraliser les services, la recherche, les institutions financières sans, du même coup, porter atteinte à Paris ? Comment peut-on imaginer qu'un simple « *désencombrement* » de la région parisienne suffira à satisfaire les besoins en équipement des régions défavorisées ? M. Rocard semble faire preuve, sur ce point, d'un « optimisme excessif » qui l'incline à penser que la simple mise en place d'institutions adéquates permettra un développement autonome satisfaisant des régions.

— *Il ne faut pas affirmer « L'assemblée régionale ou rien ».* L'assemblée régionale est, en quelque sorte, une arme à double tranchant qu'il ne faudra utiliser que lorsqu'elle ne sera plus susceptible de devenir une arme aux mains des forces conservatrices locales. Cela implique la mise sur pied de périodes transitoires, particulièrement en ce qui concerne le mode de désignation des représentants au sein d'une telle assemblée.

— *L'uniformité nationale des propositions est à exclure.* Il faut éviter, autant que possible, de poser le problème dans les termes d'un affrontement Paris-Province. Il existe, dans chaque région, une situation de développement particulière et un certain degré de développement de la conscience régionale. « *Ce qu'il faut en matière d'organisation constitutionnelle de la vie territoriale, c'est un cadre*

extrêmement souple qui permette précisément à chaque région de trouver les structures dont elle a besoin, qui répondent à son problème. »

— *Il ne faut pas s'effrayer devant les grandes villes.* Seule une métropole importante peut donner les moyens d'un développement autonome par un regroupement suffisamment important de services. Rien ne sert, à ce niveau, d'avoir dans l'Ouest 5 ou 6 universités préparant les années propédeutique ou de licence si elles ne forment pas les chercheurs au niveau de la recherche fondamentale appréciable dans l'industrie. De la même façon, la décentralisation des bureaux d'étude implique pour leur rentabilisation de s'appuyer sur une zone économique assez large, dotée d'une infrastructure commerciale et administrative importante. Il faut donc favoriser la création de grandes métropoles susceptibles de rayonner sur un cadre géographique plus important que celui d'une des 21 régions-programmes, ce qui entraîne un nécessaire redécoupage du territoire national en une dizaine de régions. Cette priorité au développement de métropoles régionales est commune à la fois aux réformistes de droite et de gauche. On la retrouve aussi bien dans l'esprit de la déconcentration gaulliste que dans les écrits de P. Mendès France pour lequel une métropole est avant tout « *une ville dont l'ensemble des services ou des fonctions permet d'éviter à ses habitants ou à ceux de la région le recours généralisé à Paris* ».

— *Enfin, il ne faut pas oublier la commune lorsqu'on traite de la région.* Le département est une institution en voie de dépérissement, mais la commune est une unité de base fondamentale de la démocratie, à condition qu'elle soit d'une taille suffisante pour disposer de véritables pouvoirs de décision. En milieu rural, outre la production, se posent les problèmes de stockage, de normalisation, d'emballage, voire de transformation. Pour résoudre de tels problèmes, la commune rurale est trop petite et il faut lui substituer une échelle de décision correspondant en gros à la dimension du canton. En milieu urbain, il est erroné de penser l'aménagement des villes par tranches, car c'est alors courir le risque de rompre l'homogénéité du développement de la cité. En revanche, comme le souligne M. Rocard, « *il faut qu'une pression venue de la base dans le souci de contrôler mieux la décision sache faire pression pour que la décision se situe à un niveau où elle a un sens, et qu'à cette occasion naisse l'ensemble des élites locales, professionnelles, politiques, syndicales, etc. socialistes si possibles, qui le prendront en charge* ». Nul doute qu'à ce moment, M. Rocard songe à l'exemple de Grenoble, symbole de cette gauche nouvelle qu'il appelle de ses vœux. Il est encore frappant de remarquer l'importance qu'il attache au rôle de l'élite, dont le pouvoir repose sur la compétence et l'efficacité, par opposition aux notables traditionnels, réactionnaires et incompétents. Cela correspond, en quelque sorte, à une résurgence du débat classique entre le technocrate et l'homme politique, à ceci près que, dans la pensée de M. Ro-

card, l'élite est de gauche et se dilue dans la société sans former une caste, d'où l'accusation de « *social-technocratie* » formulée par J. Popper à l'égard de ses théories.

A partir du moment où l'on constate l'échec des politiques économiques de décentralisation et l'inutilité de la réforme administrative gaulliste qui, en donnant plus de pouvoirs aux préfets, n'est qu'un aménagement interne du pouvoir d'Etat sans effet sur l'évolution régionale, il devient nécessaire, compte tenu des précautions qui viennent d'être précisées, de formuler des propositions institutionnelles.

• *Des propositions institutionnelles souples*

La décentralisation de la décision implique donc la création d'unités sociales de base qui, aussi bien en milieu rural qu'en milieu urbain, assureront démocratiquement les divers aspects de la vie sociale, équipements, loisirs, besoins collectifs. La précision à long terme de l'évolution de la société doit se faire au niveau optimal que constitue la région, échelon indispensable dans l'élaboration du Plan. Il faut remarquer à ce propos que M. Rocard ne s'attarde que très peu sur la planification, à l'inverse de P. Mendès France ou de M. Phlipponneau. Tout au plus estime-t-il que « *l'attribution essentielle est l'élaboration du plan régional, son exécution et la gestion des dotations budgétaires qui lui correspondent... c'est sur la base des dotations financières globales pour chaque région que se feront les arbitrages nationaux entre les désirs et les moyens des différentes régions, chacune d'entre elles restant maîtresse de l'utilisation des crédits correspondant aux objectifs de son plan* ». Il n'est pas question de mettre en œuvre d'un coup de telles réformes mais, afin de préserver la démocratie, il est nécessaire d'éviter toute coercition grâce à un système d'incitation qui pourrait définir une loi-cadre organique précisant les cinq objectifs fondamentaux d'un projet régionaliste cohérent :

— *Le remembrement du territoire* à partir des niveaux fonctionnels de décision (quartier, village, centre, agglomération, région).

— *La simplification des procédures et des attributions de compétences* sur la base des principes suivants « *la loi sera qu'il ne doit jamais y avoir cumul d'attributions. Chaque attribution peut être exercée par la collectivité actuelle, commune ou département, ou déléguée au conseil d'agglomération ou à la région. Mais toute délégation est complète et sans retour. Il ne peut y avoir entre l'Etat et le citoyen qu'une seule collectivité compétente pour une attribution déterminée* ». Une telle orientation permet effectivement de démêler l'enchevêtrement des structures administratives et de définir les responsabilités.

— *La décentralisation*, qui passe par une diminution de la tutelle et la suppression du préfet régional à la place duquel l'assemblée régionale élira son exécutif. Le corps préfectoral sera appelé à

une double fonction : l'assistance technique des collectivités en mutation et une sorte de réservoir dans lequel les gouvernements régionaux élus puiseront leurs chefs des services administratifs, indépendamment du contrôle de l'Etat.

— *La démocratisation*, qui implique la désignation par les citoyens d'instances responsables à chaque échelon administratif. Ce système prévoira notamment, au niveau de l'agglomération, un conseil élu au suffrage universel et, au niveau de la région, l'élection d'un président régional par une assemblée composée pour moitié d'élus territoriaux, pour moitié des représentants des organisations professionnelles et sociales. Sur ce point, on n'envisage pas l'élection de l'assemblée régionale au suffrage universel, en raison du risque de mainmise des notables réactionnaires sur cette nouvelle institution.

— *La dotation financière*, qui devrait permettre à chaque collectivité nouvelle d'être réellement maîtresse de ses décisions, les faveurs accordées à ces nouveaux cadres devant rapidement faire disparaître les anciennes structures, commune et département. Cet aspect de la réforme pose naturellement le problème d'une réforme des finances locales qui devra se faire par une renaissance d'un pouvoir fiscal local pour éviter les inconvénients de la péréquation systématique qui constituerait, en quelque sorte, le « cheval de Troie » de la centralisation.

Les objectifs ainsi définis appellent un certain nombre de commentaires. En premier lieu, il est évident que le projet fait purement et simplement disparaître à terme les structures héritées de la Révolution, sans toutefois toucher en rien à leurs attributions. Il s'agit en fait, par les incitations financières, d'amener les responsables locaux et départementaux à solliciter pour leurs collectivités l'application des dispositions de la loi-cadre. Evidemment, au bout d'un certain nombre d'années, la loi-cadre prévoirait la disparition autoritaire de quelques anciennes structures en place.

Mais ce projet se veut réaliste : « *Le processus décrit ici est lent. Pendant longtemps encore communes et départements actuels exerceront des attributions importantes.* » Il faut non seulement créer une volonté décentralisatrice au niveau local, mais surtout dégager des individualités susceptibles de dynamiser cette évolution car « *dans l'état actuel des choses, il y a au moins une trentaine de départements qui ne disposent plus d'élites locales suffisamment dynamiques pour prendre en charge les tâches d'animation et de décision que la suppression du préfet laisserait en déshérence. Cette mesure serait donc régressive* ». Incitation et refus de l'uniformité sont donc les deux caractères dominants de ce projet qui se fonde ainsi sur la prise de conscience locale et l'acceptation par les responsables en place d'une évolution des structures. Ce projet se situe dans la perspective d'un Etat unitaire, repoussant les rêves fédéralistes de Proudhon ou de R. Lafont, car « *le problème ne consiste pas à s'appuyer sur des traditions, des forces, des structures régionales aujourd'hui*

mortes. Il consiste à créer de nouveaux centres de décision ayant une autonomie relative par rapport à la capitale et s'appuyant sur un réseau urbain développé ».

Les propositions de M. Rocard peuvent ainsi se voir attribuer trois qualificatifs apparemment contradictoires : technocratique, marxiste, réformiste. Le projet est technocratique à la fois par l'analyse économique sur laquelle il repose, par son caractère élitiste dans la mesure où il propose de transférer les pouvoirs locaux à une nouvelle « élite », et aussi par l'absence des concessions classiques aux nécessités politiques. Le projet se veut marxiste puisqu'il fonde la restructuration régionale sur la lutte des classes. Mais sa caractéristique fondamentale reste le réformisme, car le bouleversement des structures doit se faire progressivement, démocratiquement, sans remettre en cause la nature ou les fonctions essentielles de l'Etat. (...)

LA PERCEPTION DU RAPPORT A SAINT-BRIEUC

Il n'est pas question de sous-estimer la part des autres rapports présentés à St-Brieuc, et notamment le très documenté rapport de synthèse sur l'ouest, élaboré par M. Phlipponneau. Mais il est bien évident que la rencontre a été dominée par l'intervention de M. Rocard dans la mesure où son rapport a servi, en quelque sorte, de point de repère aux différentes interventions, qu'elles portent sur les institutions régionales, l'agriculture ou les problèmes culturels. Ainsi que l'écrit J. Bars : « *Ce qui a été le plus réconfortant, je dirai même le plus exaltant, c'est la qualité de la plupart des interventions, le climat qui n'a cessé de régner sauf à de rares moments.* » Ce climat « régionaliste » a permis au rapport de M. Rocard de recevoir un excellent accueil, bien que certains approfondissements se soient révélés nécessaires. Le consensus n'a toutefois pas été total, puisque le rapport a dû subir les critiques de certains participants aux débats, notamment parmi les militants de l'U.D.B.

L'approfondissement des thèses de M. Rocard

En règle générale, l'intervention de M. Rocard est donc très bien reçue, elle a même impressionné par sa qualité la grande majorité des auditeurs. Ce succès est particulièrement perceptible chez les représentants de la fédération P.S.U. des Côtes-du-Nord qui adoptent sans réserves les positions de « Décoloniser la province ». Ce phénomène s'explique assez aisément dans la mesure où la fédération des Côtes-du-Nord est dirigée par des enseignants comme Y. Le Foll, J. Galaup et J. Bars et que, plus généralement, à l'image de ses dirigeants, elle est assez représentative à la fois de la gauche nouvelle et d'un socialisme moderne sans être révolutionnaire. Le langage réformiste, d'inspiration technocratique, de M. Rocard retrouve ainsi un terrain de prédilection comme à Grenoble, d'autant plus que la présence de très nombreux catholiques de gauche, avec la C.F.D.T.,

Témoignage chrétien, ou le « cercle Jean XXIII » renforce cette sensibilité aux thèses modernistes.

Après la présentation du rapport, celui-ci est soumis à discussion dans le cadre d'une commission des institutions, animée par M. Phlipponneau. Partant d'une acceptation globale du rapport, la commission axe ses travaux sur des interrogations soulevées par des orateurs lors des débats. Le rapport de la commission réajuste trois points insuffisamment précis des travaux de M. Rocard : la priorité à la construction du socialisme, l'importance d'une phase transitoire dans la mise en place des nouvelles institutions, le problème des nationalisations et des banques régionales d'investissement.

• *La construction du socialisme*

La commission a, en effet, souhaité concrétiser les développements des rapports en soulignant la nécessité d'exploiter ce que la régionalisation pourrait apporter pour favoriser la prise du pouvoir par la gauche. Comme le souligne M. Phlipponneau : « *Actuellement, on ne peut attendre que le socialisme se développe à partir d'une capitale qui ne présente plus un caractère révolutionnaire. Mais la politique définie par la gauche doit faciliter sa prise du pouvoir, en provoquant une prise de conscience des populations qui, par leur composition sociale et les problèmes économiques qui se posent à elles, devraient logiquement être acquises au socialisme.* »

Autrement dit, du simple moyen de restructurer l'Etat qu'elle était dans le rapport de M. Rocard, la régionalisation devient explicitement une arme de combat fondamentale pour la victoire de la gauche. L'essentiel est donc de mettre l'accent sur le socialisme, seul moyen de procéder à une véritable redistribution des pouvoirs. Cette position correspond à l'affirmation d'un socialisme combatif et conquérant.

La commission insiste d'autre part sur le fait que « *la mise en place brutale d'institutions décentralisées peut effectivement être utilisée par les forces réactionnaires de province pour reconquérir le pouvoir* ». Il est donc nécessaire de mettre en place une phase de transition, toutefois plus précise que dans le rapport de M. Rocard. En effet, le maintien des structures administratives et politiques actuelles s'accompagnerait de la création immédiate « *d'une nouvelle institution régionale, conseil économique et social régional permettant de rallier la population à la conception d'un régime socialiste et permettant la mise en place de nouvelles organisations économiques et sociales* ». On reconnaît ici l'empreinte de M. Phlipponneau, partisan affirmé de cette institution transitoire caractérisée par un recrutement plus technique que politique.

Ce nouveau conseil ne s'inspirerait en rien des C.O.D.E.R., instruments destinés à court-circuiter les comités régionaux d'expansion économique, les assemblées élues, et à couvrir les décisions imposées par le pouvoir central. « *Les C.O.D.E.R. seraient immédiatement*

supprimées et remplacées par un comité économique et social composé par moitié de représentants des organisations professionnelles et sociales reflétant la composition de la population active et pour moitié des représentants des collectivités locales, avec une juste représentation des populations urbaines. Les tâches essentielles de ce comité seraient la préparation du plan et la gestion de l'économie régionale, afin de préparer dans une deuxième phase la mise en place d'éventuelles institutions régionales élues. » Les précisions ainsi apportées par la commission des institutions au rapport de M. Rocard concrétisent la notion de phase transitoire en minorant le système d'incitation initialement prévu pour favoriser la restructuration des régions.

• *Les nationalisations*

Par ailleurs, la commission s'est penchée à la demande de la C.F.D.T. sur le problème des nationalisations. Comme l'avait souligné G. Declercq, délégué C.F.D.T., à l'adresse de M. Rocard : « *Si les investissements ne deviennent pas une fonction publique, s'ils restent du domaine privé, quelle que soit la démocratie des structures locales, les entreprises privées ne viendront pas s'implanter dans nos régions de l'ouest. La nationalisation des secteurs-clefs de l'économie pour l'ensemble de la France, la nationalisation intégrale de la banque et du crédit sont à notre avis les impératifs pour le développement de nos régions périphériques.* »

La commission pallie l'omission du rapport de M. Rocard au sujet des nationalisations en suggérant la création, au niveau national, d'une banque d'investissements, accompagnée d'agences régionales dotées d'une grande autonomie. M. Rocard se défend d'ailleurs de renier les nationalisations en s'adressant directement à son contradicteur dans les termes suivants : « *G. Declercq me concédera d'ailleurs volontiers qu'on n'a pas besoin de se faire rappeler les problèmes au nom desquels on milite depuis une dizaine d'années. Mais il va de soi que le socialisme est une lutte contre l'arbitraire du profit privé. C'est bien clair, bien entendu, et nous l'avons tous confirmé dans nos luttes militantes depuis une dizaine d'années. Ceci étant, l'objet de cette rencontre était d'ajouter aux éléments de programme, en fonction desquels chacune des différentes forces qui sont ici représentées — et il en est de nature diverse — combat, mène des discussions, des alliances, des luttes, d'y ajouter tout un volet nouveau sur le plan régional, ce qui n'impliquait en rien une renonciation quelconque au caractère permanent de nos luttes.* » L'orientation socialiste est donc clairement définie malgré les imprécisions du rapport de M. Rocard.

Ces imprécisions s'expliquent en fait par la volonté de satisfaire tout le monde sans effaroucher les modérés ni s'attirer les critiques des participants les plus à gauche de la rencontre. D'une certaine façon, en effet, deux conceptions du socialisme s'opposent au sein même des militants P.S.U. présents à St-Brieuc : l'orientation réfor-

miste de M. Rocard et une approche plus classique, attachée aux grands thèmes de la socialisation des moyens de production et d'échange, telle que la défend particulièrement Tanguy-Prigent, représentant la région de Morlaix. Evidemment dans l'esprit de M. Rocard présentant son rapport, ce document ne constitue avant tout qu'une base de discussion soumise à la réflexion des participants des rencontres socialistes. Le travail de la commission des institutions s'inscrit parfaitement dans ce cadre puisqu'il complète les propositions de Rocard. Celles-ci n'ont pourtant pas été admises par tous, soit au nom de l'idéal breton soit au nom de l'internationalisme prolétarien.

Les critiques de type trotskyste

C'est tout d'abord au sein du P.S.U., et particulièrement parmi les représentants de la tendance « Ecole émancipée » d'obédience trotskyste des fédérations du Finistère et des Côtes-du-Nord, que les thèses de M. Rocard rencontrent le plus d'obstacles. Cette tendance s'était déjà révélée hostile à « l'esprit de Grenoble » en critiquant les ambiguïtés de la rencontre de mai 1966. Selon ses représentants, la présence de gaullistes de gauche à Grenoble et la stratégie de division des forces de gauche n'étaient que préjudiciables à l'union des forces populaires, la perspective de recherches programmatiques à long terme n'étant qu'un leurre qui devait céder le pas à la lutte politique immédiate. Les divers orateurs de l'Ecole émancipée, MM. Thomas, Boquer, Trémintin, Reault reprennent cette argumentation à St-Brieuc en s'insurgeant contre l'importance accordée à la régionalisation. Selon eux, la seule réalité importante est la classe sociale qui ne connaît ni régions, ni frontières. Il y a, à travers le monde, deux grandes forces en présence : les prolétaires, les capitalistes. Tout ce qui tente de fractionner cette opposition manichéenne est un piège, une duperie. A cet égard, la régionalisation conduirait les travailleurs à des alliances avec la bourgeoisie locale pour lutter contre les travailleurs d'autres régions. Une telle perspective doit être condamnée au nom de l'internationalisme prolétarien, au sens trotskyste du terme. Ces critiques prononcées à St-Brieuc avec une agressivité peu nuancée se révèlent sans portée véritable compte tenu du manque d'adhésion de la plupart des participants de la rencontre. Elles suscitent en revanche une contre-attaque simultanée de M. Rocard, S. Mallet et M. Philipponneau démontrant avec succès le caractère de lutte de classes régionale, des conflits auxquels la gauche nouvelle participe depuis plusieurs années.

Les critiques bretonnes

Si cette tendance trotskyste du P.S.U. reproche aux thèses de M. Rocard d'être trop régionalistes, l'U.D.B. les critique pour des raisons radicalement inverses. Au moment de la rencontre de St-Brieuc, l'U.D.B. apparaît comme une sorte de parti socialiste breton, voire comme un P.S.U. breton. Beaucoup de ses analyses se rappo-

chent de celles de la gauche nouvelle ; il est notamment significatif de remarquer à cet égard le satisfecit accordé par l'U.D.B. aux analyses du problème breton présentées par M. Phlipponneau à St-Brieuc. L'U.D.B. ressent toutefois un certain malaise dû au fait que la rencontre de St-Brieuc concerne non seulement la Bretagne mais aussi la Basse-Normandie et les pays de Loire. De cette situation fausse découlent deux attitudes dans la gauche : d'une part, les « ouestiens » ne voient nullement l'urgence ni la nécessité d'une autonomie régionale et leur préfèrent le système centralisé ; d'autre part, les Bretons « *qui n'osaient pas affirmer lorsqu'ils en étaient conscients, la spécificité de leur problème et reposaient toutes les questions abordées dans leur contexte national. Cette surenchère française des Bretons n'était, en fait, que la concrétisation de leur aliénation profonde* ». Tout en reconnaissant l'apport des thèses de M. Rocard au niveau des institutions régionales, l'U.D.B. leur reproche, d'une certaine façon, leur caractère technocratique et une évidente méconnaissance de la spécificité bretonne. Selon l'U.D.B., le P.S.U. a encore un long chemin à faire avant d'apprécier véritablement les disparités régionales. « *Demeurant dans une optique régionaliste, incapable de se hisser au niveau de l'analyse nécessaire du colonialisme intérieur à l'Etat français, le P.S.U. s'exprimait par Rocard en Bretagne, lors de sa tournée de conférences sur "les modes de passage au socialisme en pays d'économie développée"* ; les mêmes analyses, les mêmes thèmes, les mêmes solidarités et la même propagande servent ainsi pour tout l'Hexagone ! En dépit de quelques velléités de réorganisation, il ne semble pas que l'on soit à la veille de voir le P.S.U. adopter, au sein de la gauche, une position claire, de voir le P.S.U. adopter en son sein une structure de type fédéral qui semblerait concrétiser une volonté d'adapter le parti aux luttes nécessaires. » Pour l'U.D.B., la rencontre de St-Brieuc est à la fois l'occasion d'exprimer ses positions mais aussi de mesurer l'incapacité des organisations nationales, tant politiques, comme le P.S.U., que syndicales, comme la C.F.D.T., à prendre la véritable mesure du problème, breton.

Finalement, hormis ces quelques positions critiques, force est de constater le consensus régionaliste de la très grande majorité des participants de la rencontre de St-Brieuc. Ce succès du thème régional s'explique certainement par la sensibilité au langage du réformisme moderniste des couches socioprofessionnelles représentées à St-Brieuc, ainsi que par la spécificité de la situation de l'Ouest et particulièrement de la Bretagne. St-Brieuc est donc un succès pour le P.S.U., principal organisateur de la rencontre et surtout pour M. Rocard qui affirme de nouveau son image de candidat au leadership du parti.